

Livrable TERRI4SOL

Diagnostic des dynamiques agricoles actuelles et de leur évolution depuis 2017 dans le village de Diasson

Septembre 2025



Réalisé par

 nitidæ
filières & territoires



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

I. Contexte

Dans le cadre du Projet REDD+ de la Mé (PRM) qui s'est déroulé de 2017 à 2022, un diagnostic agraire de plusieurs villages en périphérie de la réserve de Mabi Yaya ont été réalisés en début de projet. Cette réserve était d'ailleurs en 2017 scindée en deux forêts classées qui ont été surclassées en réserve en octobre 2019 grâce à l'action commune de l'OIPR et de Nitidae. Ces diagnostics ont permis d'analyser les dynamiques agricoles des différents villages et leur impact sur la déforestation afin de construire des mesures d'accompagnement qui permettent aux producteurs de conserver, voire améliorer, leurs différentes productions en ayant un impact moindre sur la déforestation de la réserve.

Depuis 2017, beaucoup d'eau a coulé dans la rivière de la Mé, il y a eu la création de la réserve et les dynamiques ont changé dans les villages. Les trois villages de la composante 3 du projet TERRI4SOL, initié en 2022 pour une durée de 4 ans, sont des villages PRM et l'un des livrables inscrit dans le cadre logique du projet est d'actualiser les diagnostics des trois villages qui sont Mopodji, Mébifon et Diasson. L'accent a été mis dans un premier temps en mai 2024 sur le village de Mopodji dont les dynamiques ont beaucoup changé, notamment avec l'apparition d'une nouvelle culture : le palmier à huile, puis les diagnostics de Diasson et Mébifon ont également été actualisés en mai 2025.

II. Méthode

Premier diagnostic

En 2017, une enquête a été réalisée à Diasson pour comprendre les principales dynamiques agraires du village, ainsi que d'autres villages en périphérie de la réserve de Mabi Yaya. Ce premier diagnostic a permis de construire des mesures d'accompagnement pour les différents types de producteurs du village.

Accompagnement du projet PRM2

De 2017 à 2021, le Projet REDD+ de la Mé a effectué des activités dans le village, notamment en appui à la production de cacao, d'hévéa et du manioc.

Diagnostic fin des pratiques autour de la culture de manioc

En 2022 un diagnostic fin sur la filière manioc a été réalisé, à l'échelle du système de culture, afin de comprendre les pratiques de production du manioc et de proposer des pratiques à tester pour l'amélioration de la fertilité du sol. Ce diagnostic a été réalisé en trois étapes : 1. enquête quantitative, afin de comprendre grossièrement les pratiques et les différences de pratiques existantes ; 2. Entretiens individuels avec visite au champ, afin de comprendre plus finement les pratiques existantes ; 3. focus group par type de productrices identifié, afin de confronter les productrices aux premiers résultats du diagnostic. À Diasson, l'enquête a été réalisée auprès de 17 productrices dont 8 ont participé au focus group. 5 visites de parcelles ont aussi été réalisées.

Réseau d'expérimentation au sein du réseau de productrices

Les pratiques d'amélioration de la fertilité du sol identifiées et applicables en fonction des pratiques traditionnelles des productrices ont ensuite été testées avec un réseau d'expérimentation dans le cadre du projet TERRI4SOL, de 2021 à 2025.

Actualisation du diagnostic agraire de Diasson

Par la présence quasi-permanente d'un conseiller agricole de Nitidae à Diasson, nous avons suivi la dynamique croissante du développement du cacao et de l'hévéa. L'analyse croisée des cartes d'occupation des sols et de l'enquête de terrain, a permis de quantifier ces dynamiques et de les préciser. Un enquêteur local a été mandaté pour effectuer l'enquête sur ODK, avec un questionnaire directif concernant l'assolement des producteurs, leurs nouvelles parcelles et les changements dans l'assolement des producteurs.

L'ensemble des connaissances collectées par ces différents travaux sont synthétisés dans le présent document.

III. Evolution de la carte d'occupation des sols à Diasson entre 2016 et 2022

Une carte d'occupation des sols de la région de la Mé a été réalisée par le N'Lab dans le cadre du projet PRM et permet d'apprécier les changements d'usage des sols entre 2016 et 2022 sur l'ensemble du territoire de la région, notamment au sein et en périphérie de la réserve de Mabi-Yaya où se concentrent les activités de Nitidae.

Diasson, contrairement aux deux autres villages du projet, n'est pas en proximité directe avec la réserve, ce qui en fait un village avec des dynamiques bien différentes. Situé à 45 minutes d'Adzopé, Diasson est le village le plus accessible, avec une route en bon état et régulièrement reprofilée.

Diasson étant un village historique, contrairement à Mébifon, les problématiques liées à fertilité des sols y sont plus importantes, ne bénéficiant plus de la rente forestière. La surface en forêt dense a diminué de 25% en 2016 à 9% du territoire en 2022, alors que les forêts secondaires/dégradées sont passées de 35% du territoire en 2016 à 54% en 2022. Ces derniers chiffres peuvent montrer une potentielle dynamique de mise en culture du cacao, puisque les jeunes cacaoyères sont difficilement différenciables des forêts dégradées pendant les premières années de mise en culture.

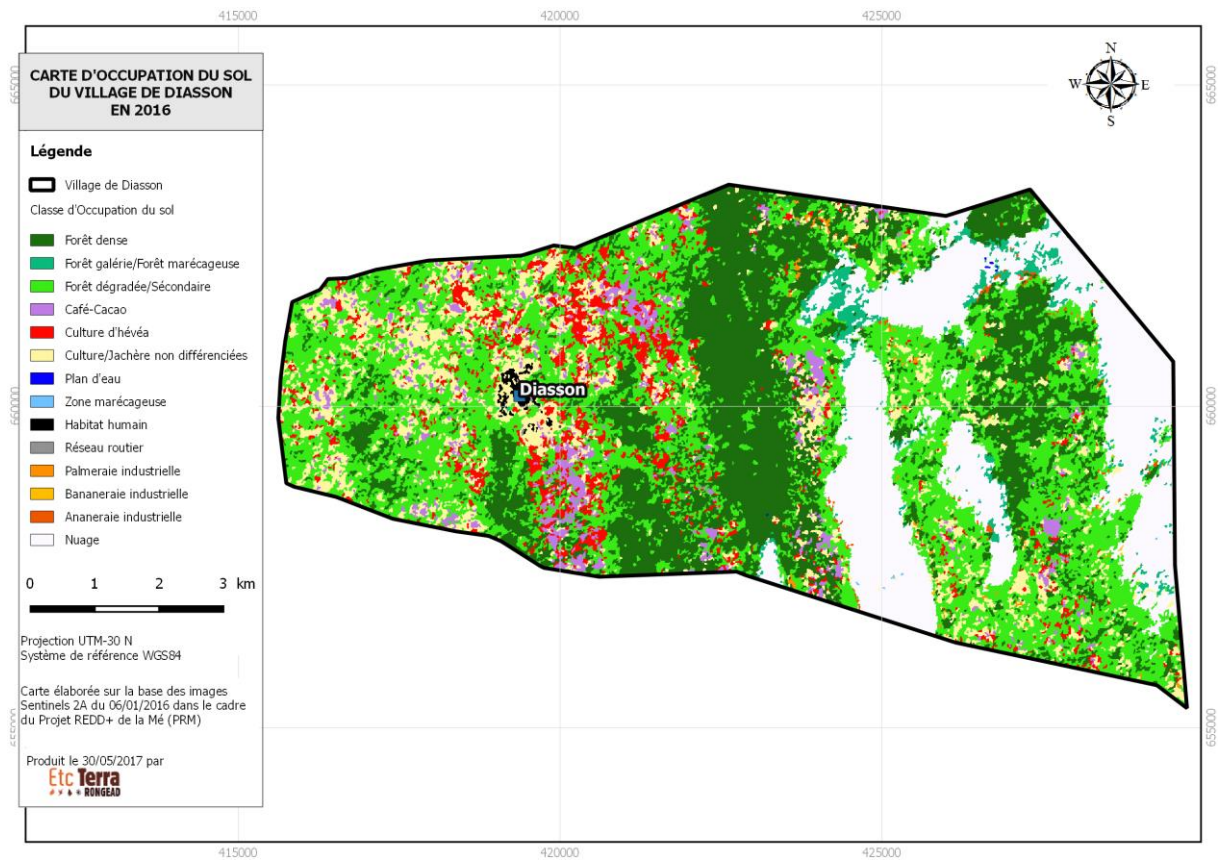


Figure 1.- Carte d'occupation du sol du terroir villageois de Diasson en 2016

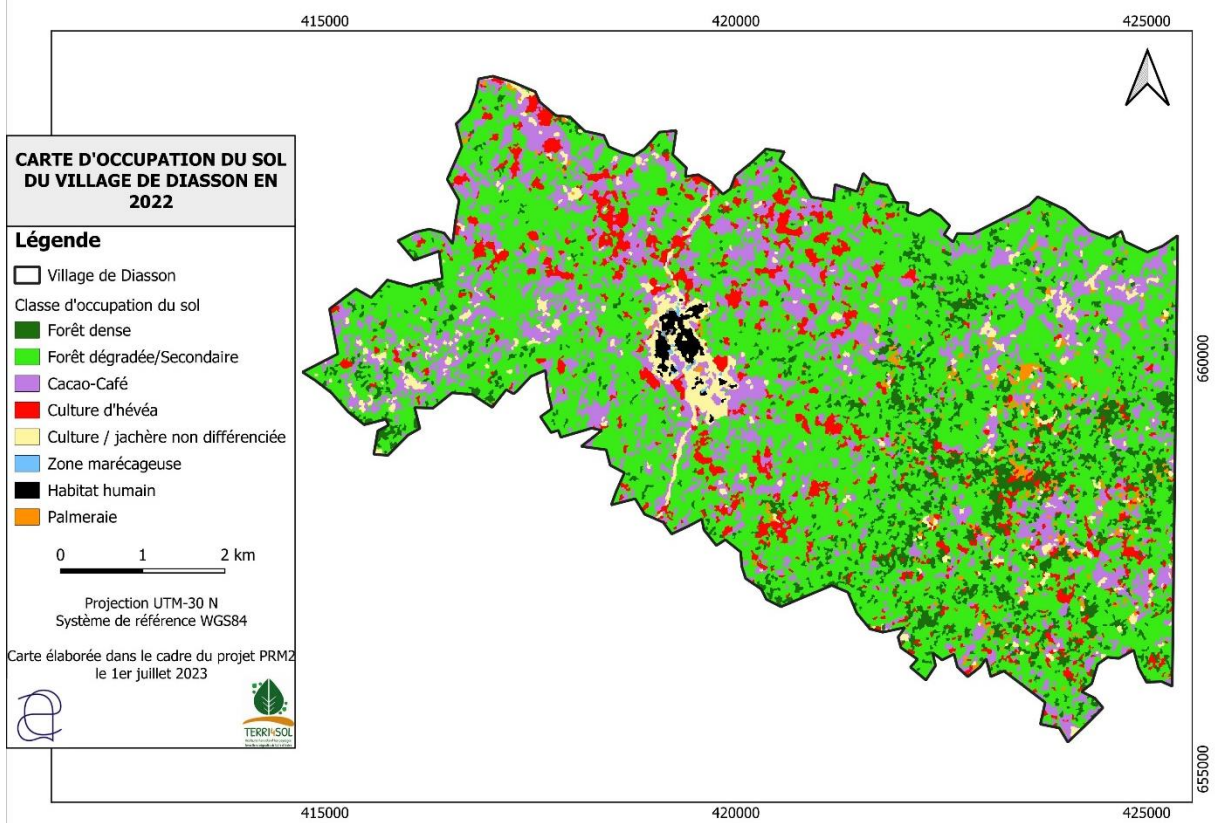


Figure 2.- Carte d'occupation du sol du terroir villageois de Diasson en 2022

IV. Dynamiques agricoles actuelles

Spéculations produites

En ce qui concerne les cultures de rente, les graphiques ci-dessous permettent de constater la proportion des spéculations dans l'assolement des producteurs enquêtés, ainsi que les dynamiques de plantation.

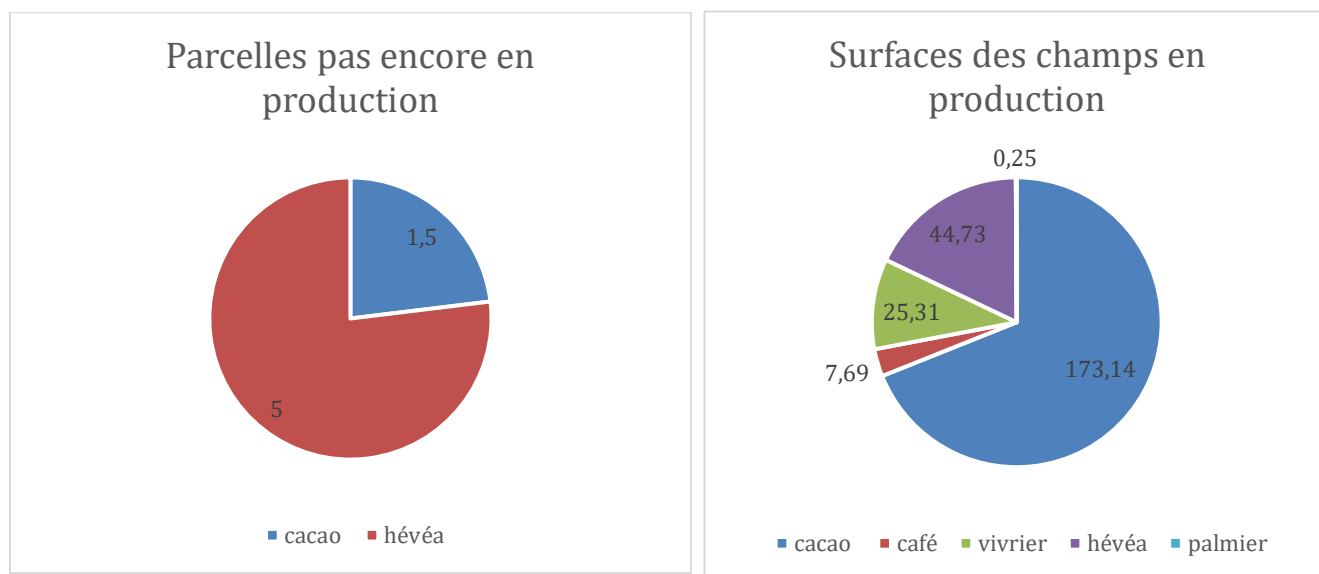


Figure 3.- Etat actuel des surfaces cultivées pour les cultures de rente chez les producteurs enquêtés

Les jeunes plantations, ici représentées dans le graphique des surfaces « pas encore en production », sont un indicateur qui traduit une dynamique de mise en culture. Pour rappel, l'enquête de terrain a été réalisée auprès de 57 producteurs, et la surface pas encore en production n'est que de 5 ha pour l'hévéa et de 1,5 ha pour le cacao répartis chez seulement 5 producteurs. En somme, la mise en culture chez les producteurs enquêtés n'est pas très dynamique, ce qui s'explique par la faible réserve foncière disponible dans ce village. A savoir que les surface en cacao représentaient 3,41% en 2016 et 19% en 2022, de même pour l'hévéa qui est passé de 5,5% à 7%. On remarque aussi une légère dynamique de planting de palmier, avec 2% de la surface du terroir villageois concerné par des palmeraies en 2022, qui n'apparaissent pas en 2016, selon les analyses satellitaires, mais cette dynamique n'apparaît pas dans les données collectées sur le terrain lors des entretiens avec les producteurs, avec seulement un producteur ayant déclaré avec un champ de 0,25ha de palmier en production. Le café quant à lui, est toujours présent dans l'assolement des producteurs mais est en constante perte de vitesse, progressivement remplacé par du cacao, du vivrier ou de l'hévéa. Le café est généralement conservé par les producteur par soucis de sécurité et de diversification mais n'est pour l'instant pas assez attractif pour engendrer une dynamique de planting.

Évolution des dynamiques du cacao

Dans le cadre de l'enquête, l'évolution de la productivité des parcelles a été estimé à dire de producteurs. Chaque producteur ayant un ou plusieurs champs de cacao devait estimer

la production annuelle de ses 3 champs les plus importants. Ainsi, les champs ont pu être classé en trois catégories :

- Jeunes champs non productifs, c'est-à-dire ceux qui ont été plantés il y a moins de 5 ans et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une récolte ;
- Champs productifs, c'est-à-dire qui ont une production supérieure ou égale à 300kg / ha / an ;
- Cacaoyères en déclin, celles qui ont une production inférieure à 300kg / ha / an, qui sont parfois peu entretenues.

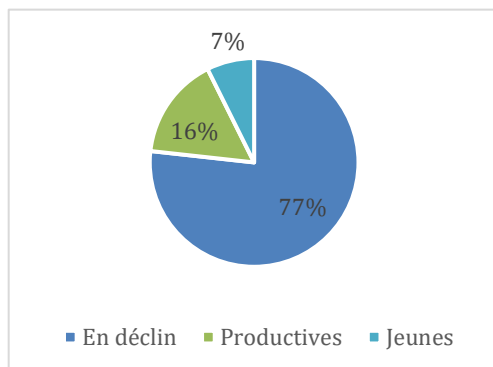


Figure 4.- Etat des lieux de la productivité des cacaoyères en 2025

Le graphique ci-contre (figure 4), présente ainsi la proportion de chaque type de parcelles sur l'échantillon de producteurs enquêtés et sur leurs 3 champs les plus importants. Ce résultat est ainsi à nuancer, bien qu'il soit représentatif de l'état de vieillissement des cacaoyères dans la zone. En effet, la majorité des parcelles des producteurs enquêtés présentent un rendement inférieur à 300kg/ha, ce qui est typique des cacaoyères en déclin de production. C'est souvent à ce moment-là que les cacaoyères doivent être réhabilitées, sinon elles sont

peu à peu abandonnées. Ces cacaoyères abandonnées sont encore quelques années récoltées sans être entretenues, on parle alors de cueillette du cacao.

L'âge moyen des cacaoyères en production relevé lors des entretiens est de 30 ans avec

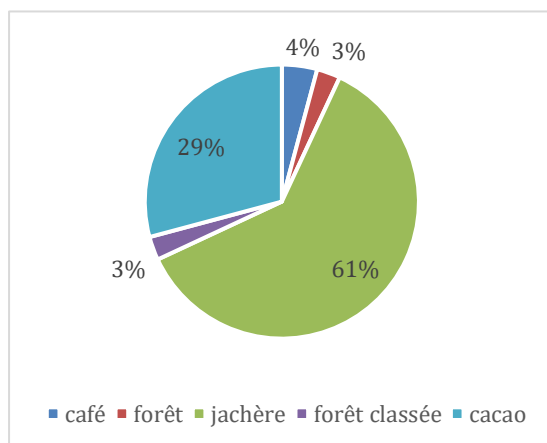


Figure 5.- Précédent cultural des parcelles de cacao

une mise en culture la plus ancienne recensée en 1935. La moitié des parcelles recensées ont plus de 25 ans, avec une mise en culture médiane recensée en 2000. Ce que montrent ces chiffres, c'est que le cacao est historique dans la zone, mais la dynamique de mise en culture est devenue très faible, avec 7% des parcelles qui ne sont pas encore en production. Il est parfois difficile pour les producteurs de se souvenir du précédent des parcelles, ayant été mises en culture depuis plusieurs décennies en cacao. La plupart des cacaoyères semblent avoir été installées sur de vieilles jachères (de plus de 5 ans),

et d'autres sur d'anciennes plantations de cacao des parents des producteurs, renouvelées par leurs soins.

L'état de production des plantations de cacao avait aussi été estimé en 2017, d'une façon légèrement différente, donc il n'est pas possible de comparer précisément les chiffres. Toutefois, les résultats de cette première enquête avaient montré une proportion de jeunes

non productifs de 14%, 84% de champs en production et 2% de vieilles plantations, ce qui montre bien que la tendance globale est en train de changer, avec plus de cacaoyères en déclin et une mise en culture moins dynamique en raison notamment de raréfaction des terres disponibles et le dynamique de planting progressive de l'hévéa.

Évolution des dynamiques de l'hévéa

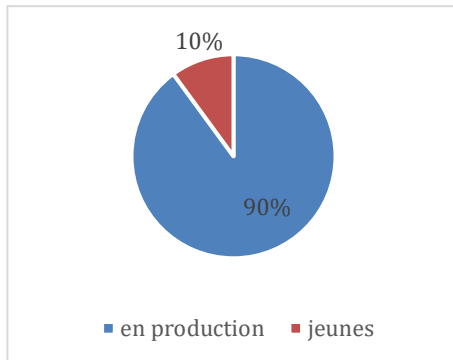


Figure 6.- Dynamique de planting de l'hévéa

En termes de productivité à l'ha, aucune des parcelles d'hévéa n'est considérée comme vieillissante chez les producteurs enquêtés. La culture de l'hévéa est plus récente dans le village, les parcelles ont 25 ans pour les plus anciennes, avec une dynamique de mise en culture encore présente, plus importante que celle du cacao, comme on peut l'observer sur le graphique ci-contre (figure 6).

Comme comparatif, le même travail a été réalisé en 2017 et montrait 50% de champs en production et 50% de jeunes non productifs. Comme pour le cacao, la méthode utilisée n'étant pas exactement la même, et l'échantillon utilisé pour l'actualisation du diagnostic étant faible, il n'est pas possible de comparer directement les chiffres, mais cela permet d'observer une tendance globale au ralentissement de la mise en culture de l'hévéa.

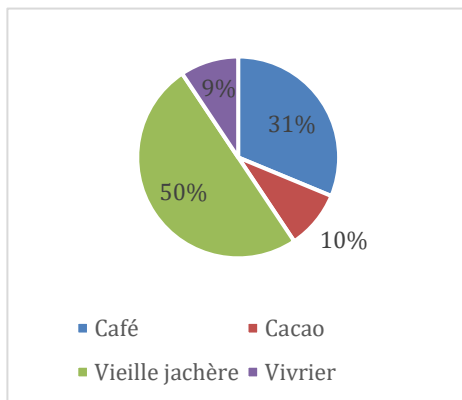


Figure 7.- Précédents culturels des parcelles d'hévéa en production

Les parcelles d'hévéa en production ont essentiellement été mises en culture sur de vieilles jachères de plus de 5 ans, et sur d'anciennes parcelles de café, culture qui a quasiment disparu sur le terroir de Diasson. En ce qui concerne les nouvelles parcelles, pas encore en production, elles sont essentiellement installées sur de vieilles jachères ou des parcelles d'hévéa qui n'ont pas fonctionné lors de la première mise en culture. Une seule des nouvelles parcelles a été mise en culture sur une ancienne parcelle de café, ce qui montre la poursuite du remplacement des parcelles de café par l'hévéa. En revanche, contrairement à

Mopodji où l'on observe un remplacement progressif des parcelles de cacao vieillissantes en hévéa, cela n'est pas observé dans notre échantillon de personnes enquêtées à Diasson.

Le vivrier, un indispensable de l'assolement des producteurs

Une enquête spécifique au manioc a été réalisée dans le cadre du projet TERRI4Sol, afin de comprendre l'organisation de la culture du manioc dans les trois villages du projet. Ces enquêtes ont permis de produire [un diagnostic sur la filière manioc plus complet](#), mais voici quelques-uns des résultats qui permettent de compléter les informations collectées lors de l'enquête du diagnostic agricole.

Dans un premier temps, l'organisation des champs de vivrier dans l'assolement et les rotations est importante à comprendre afin d'analyser l'adaptation des productrices en fonction des contraintes, notamment d'accès au foncier, pour produire la nourriture destinée à la famille. En effet, le vivrier est un essentiel de l'assolement, puisqu'il permet d'avoir une base de nourriture pour la famille. A Diasson, on observe que les productrices ont en moyenne 2 champs de vivrier d'environ 0.5ha où les cultures sont mélangées entre manioc, plantain et petits légumes (tomates, aubergine, gombo, piment, taro...).

En moyenne, les productrices effectuent un peu moins de 2 cycles de manioc sur une même parcelle avant de laisser en jachère ou de laisser la culture associée prendre l'espace. Cela ne traduit pas une grande pression foncière, ou qu'en tout cas les champs de manioc ne sont pas encore impactés par cette pression, sachant que le nombre de cycles de manioc sur une même parcelle peut monter jusqu'à 4 à Diasson dans le cas de 4 productrices (voire 5 pour 1 productrice) qui n'ont plus de parcelle à disposition.

Moyenne du nombre de champs de vivrier / productrice	2 champs
Taille moyenne des champs de vivrier	0,5 ha
Nombre de cycles de manioc moyen sur une même parcelle	Un peu moins de 2 cycles

Cela est confirmé par les précédents des parcelles, qui montrent que le manioc est installé essentiellement sur des parcelles de forêt et de vieilles jachères, qui sont généralement de bonnes parcelles, où le manioc est cultivé en culture pure dans plus de 60% des cas (voir deux graphiques ci-dessous).

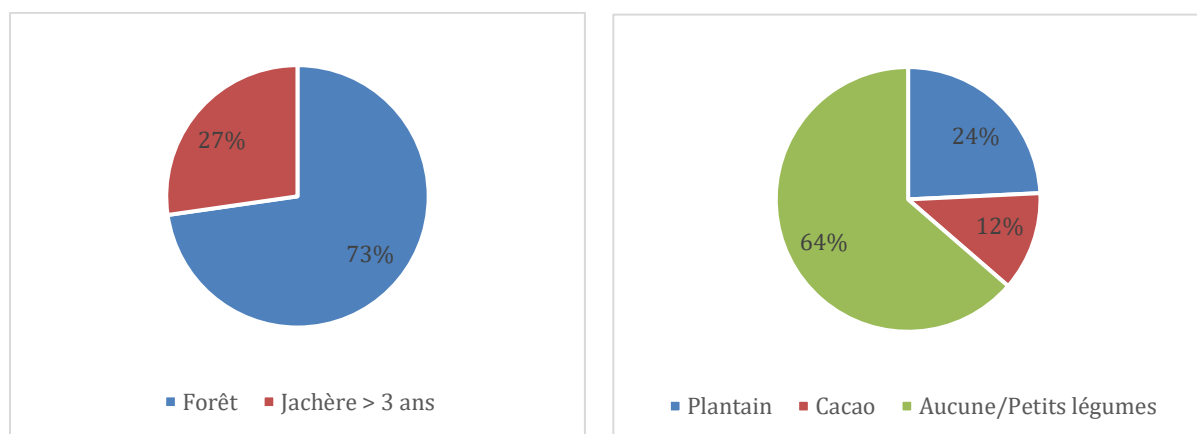


Figure 8.- Précédent des parcelles de manioc (à gauche) et cultures associées au manioc (à droite) (diagnostic filière manioc octobre 2022)

A savoir que ces analyses ne montrent pas la pression dont les productrices témoignent pourtant lors des nombreuses discussions que nous avons eues avec elles. Ces chiffres sont

donc à nuancer, notamment en raison du faible échantillon qui demanderait peut-être à être élargi afin d'avoir plus de fiabilité dans les analyses des dynamiques villageoise.

L'enquête d'actualisation du diagnostic a permis de préciser les informations, notamment concernant les précédents des parcelles dédiées au vivrier (figure 9). En effet, les autres

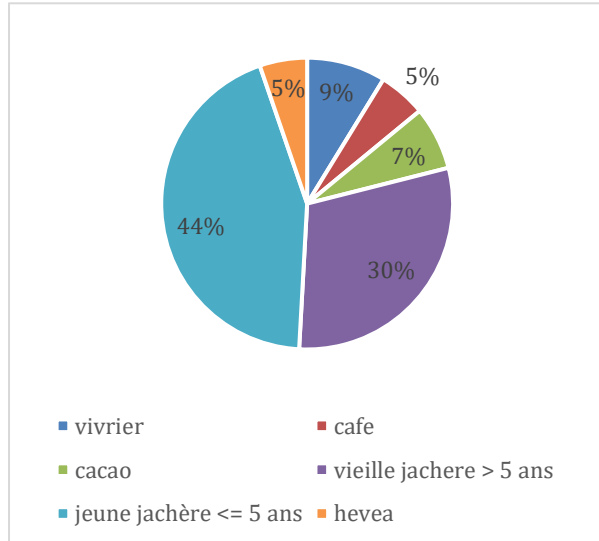


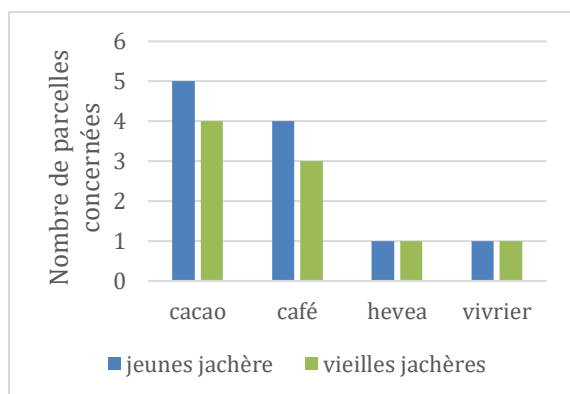
Figure 9.- Précedents des parcelles dédiées au vivrier (diagnostic agraire mai 2025)

informations collectées étaient en adéquation avec ce qui avait été observé lors du diagnostic de la filière manioc (nombre de cycles de manioc sur une même parcelle, culture associée, taille moyenne des parcelles). On voit que les jachères sont les précédents les plus fréquents mais l'on ne voit pas de forêt, à savoir que les vieilles jachères peuvent être appelées « forêts » par les productrices et producteurs, en fonction de la manière dont est posée la question. On voit aussi que de vieilles parcelles de cultures pérennes peuvent être utilisées pour le vivrier lorsqu'elles ont été abandonnées et laissées en jachère. Les parcelles utilisées pour le

vivrier, souvent la responsabilité des femmes, sont des parcelles qui peuvent être parfois très éloignées du village, en moyenne à plus d'une heure de marche, en comparaison des parcelles de cultures de rente qui sont situées plus à proximité.

Réserve foncière disponible

En complément de l'analyse des cartes d'occupation des sols présentée en partie « III. Evolution de la carte d'occupation des sols à Diasson entre 2016 et 2022 », des questions concernant la réserve foncière disponible auprès des producteurs enquêtés. Sur les 57



producteurs enquêtés, 11 producteurs ont dit avoir encore en leur possession des jachères, mais aucun n'a dit avoir encore une parcelle de forêt non utilisée. Lors de l'enquête, le recensement de la réserve foncière de chaque producteur a été répartie en 3 catégories : jachère de moins de 5 ans, jachère de plus de 5 ans et parcelle de forêt non utilisée. Le graphique ci-contre permet d'apprécier le précédent des jachères, afin de savoir quelles cultures ont été abandonnées lors de la mise

en jachère. Sans surprise les parcelles de café sont très présentes dans les jachères, mais également le cacao.

V. Trajectoire et typologie de producteurs

En fonction notamment de leur superficie exploitée, leur assolement, leur main d'œuvre utilisée, leur dynamique de planting et leur réserve foncière disponible, il est possible de déduire une typologie de producteurs. Cette typologie permet de comprendre la trajectoire de chaque type de producteurs et de pouvoir dans un second temps mieux cibler les producteurs à accompagner et comment les accompagner.

Le schéma ci-dessous présente les « cartes d'identité » de chaque type de producteurs, qui synthétise leurs assolement type, contraintes de production et main d'œuvre utilisée.

Producteurs de cacao non-proprétaires

D'origine allogène ou allochtone, ces producteurs n'ont pas ou peu d'accès au foncier. Ils utilisent le planter-partager avec des propriétaires afin d'avoir accès à la terre afin de cultiver du cacao ; le planter-partager étant peu démocratisé à Diasson pour l'hévéa. Ils valorisent leur main d'œuvre familiale et ont des pratiques intensives en travail dans les parcelles qu'ils cultivent, afin de maximiser la production.

Propriété : Ils utilisent le planter partager pour avoir accès à la terre (abouyachi).

Assolement : 1 à 3 parcelles de cacao sur 3 à 5 ha au total. Ils ont aussi de petites parcelles (0.5 ha en moyenne) en propriété pour le vivrier.

Dynamique de plantation : Pas d'ouverture de nouvelle parcelle, peu d'accès au foncier.

Main d'œuvre : Ils utilisent leur main d'œuvre familiale.

Système basé sur le cacao et l'hévéa

Ces producteurs ont des systèmes de production conséquents avec une surface cultivée importante par rapport aux autres types de producteurs. Ce qui les différencie également c'est qu'il leur reste de la réserve foncière, soit d'anciennes parcelles de café ou cacao laissées en jachère. C'est l'hévéa et le cacao qui structurent leur production.

Propriété : Ils sont propriétaires de leurs parcelles dont ils ont hérité de leurs parents, étant natifs du village

Assolement : Le gros de leur assolement est consacré au cacao, avec entre 1 et 3 parcelles sur une surface de 2 à 4 ha au total. Ils ont également 1 parcelle d'hévéa d'1 à 2ha et des petites parcelles de vivrier. Ils ont des parcelles de vieilles caféières ou cacaoyères en jachère mais pas de parcelles nouvellement plantées.

Dynamique de plantation : Pas de parcelles qui ne sont pas encore en production.

Main d'œuvre : Ils utilisent la main d'œuvre familiale, mais également des manœuvres et peuvent avoir des parcelles en planter partager pour valoriser leur foncier.

Petits producteurs de cacao en expansion

Leur système est peu diversifié et basé sur la production de cacao. Etant autochtone, ils disposent d'un peu de réserve foncière qui leur permet d'ouvrir de nouvelles parcelles de cacao qui ne sont pas encore en production. Leur surface cultivée est faible, ils utilisent donc la main d'œuvre familiale

Propriété : Ils sont propriétaires de leurs parcelles et de quelques parcelles de jachère.

Assolement : Leur production est centrée autour du cacao, ils ont une à 3 parcelles sur 3 ha maximum au total, ainsi qu'1 ou 2 parcelles pas encore en production sur 1ha. Ils cultivent également 0.25ha de vivrier.

Dynamique de plantation : Ils font partie de ceux qui ont une timide dynamique de plantation, avec jusqu'à un ha pas encore en production, essentiellement pour le cacao.

Main d'œuvre : Ils utilisent exclusivement leur force de travail personnelle ainsi que la main d'œuvre familiale dans les champs de vivrier.

Producteurs concentrés sur l'hévéa

Propriété : Ils sont propriétaires de leur champ d'hévéa.

Assolement : Assolement composé de 2 ha d'hévéa en moyenne, avec une parcelle de vivrier jusqu'à 0.25ha.

Dynamique de plantation : Faible dynamique de plantation car peu de réserve foncière, parfois de nouvelles parcelles d'hévéa ou l'agrandissement d'existantes, à raison de 0.25ha pour certains producteurs.

Main d'œuvre : Ils utilisent leur force de travail pour l'entretien des parcelles mais font appel à des saigneurs pour la saignée quotidienne.



Conclusions

Manioc

- Le manioc a une place particulièrement importante à Diasson, par rapport aux deux autres villages. Les productrices profitent de l'accès facile vers Adzopé pour en vendre une partie et les parcelles en manioc pur sont majoritaires, ce qui montre aussi l'importance de la culture pour les producteurs.

Cacao

- Culture majoritaire et encore dynamique à Diasson, le cacao reste la culture principale pour les producteurs. Le planting du cacao est cependant moins dynamique que l'hévéa.

Café

- Le café est en perte de vitesse à Diasson et ne connaît pas le regain qui peut avoir lieu dans d'autres village. Les anciennes parcelles de café abandonnées sont remplacées par de l'hévéa, du cacao ou peuvent également être utilisées pour le vivrier.

Hévéa

- L'hévéaculture est attractive dans la zone, avec la plupart des nouvelles parcelles recensées lors de l'enquête dédiées à l'hévéa. Elle reste malgré tout loin derrière la culture du cacao qui reste majoritaire à Diasson.

Palmier

- Un seul des producteurs enquêté a dit avoir une parcelle de 0.25ha de palmier. Aucune nouvelle parcelle de palmier a été recensée. En somme, la culture du palmier à huile est marginale à Diasson et peu attractive pour l'instant. C'est d'ailleurs pour cela que la spéculation est très peu citée dans le présent rapport.